

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-003322

RS/4606  
R.A.M

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1487 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : MAEN GHOUF SALEH

Date de naissance : 30/06/1950

Adresse : Lot. El Abarqon - N° 22  
El Maârouf - Casablanca

Tél. : 05 22 20 45 45 Total des frais engagés : 111 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. Ilham EL JAOUH*  
58 Rue Meussa Ibn Noussair 1er Etage  
Casablanca - Tél: 05 22 27 15 18

Date de consultation : 01/02/2023

Nom et prénom du malade : Sabhar ep Maclellan Ibadja Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Cardiopathie Ischémique

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Centre Allal Ben Abdellah Le : 01/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
07/07/2013	CS		G

Dr. Ilham Belhajoui  
Cardiologue  
58 Rue Mohamed Noussair  
Casablanca - Tél: 05 22 27 12 28

## EXECUTION DES ORDONNANCES

* Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	01/02/2023	3458,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction] fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ilham EL JAOUI

Spécialiste en Cardio-vasculaire  
ECG, HOLTER, Epreuve d'effort  
Echocardiographie-Doppler



الدكتورة الجاوي إلهام  
اختصاصية في أمراض القلب والشرايين  
استكشافات القلب والأوعية الدموية  
التخطيط، فحص القلب بالصدى

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Plavix 75 mg, co pel b 28  
P.P.V : 316,00 DH  
6 118001 081257

Casablanca, le .....

, le : 01/02/2023

### Ordonnance

Mme. SABBAR EP MACHGHOUL Khadija

- 1/ KARDEGIC 160 mg: 1 Sachet à midi 35.70 x 4
- 2/ LD-NOR 20 mg: 1 Comprimé le soir 99.00 x 4
- 3/ PREZAR 50 mg: 1 Comprimé le matin 84.80 x 4
- 4/ VASTAREL 35mg: 1 Comprimé le matin 1 Comprimé le soir 137.20 x 4
- 5/ GLUCOPHAGE 1000 mg: 1 Comprimé le matin 1 Comprimé le soir 28.00 x 7
- 6/ INEXIUM 20 mg: 1 Comprimé le matin à jeun 82.10 x 7
- 7/ CARDENSIEL 1.25 mg: 1/2 Comprimé le matin 77.80 x 2
- 8/ DIAMICRON 60 MG LM: 1 Comprimé le matin 78.70 x 2
- 9/ PLAVIX 75 mg: 1 Comprimé le matin 316.00 x 3
- 3458,50**
- Traitement 3 Mois**

Dr. Ilham EL JAOUI  
Cardiologue  
58 Rue Moussa Ibn Noussair  
Casablanca - Tel: 05 22 27 15 28

58, Rue Moussa Ibn Noussair, 1<sup>er</sup> étage. 20000 Casablanca

Tél.: 05 22 27 15 28 - E-mail : eljaoui82@gmail.com

En cas d'urgence : 06 62 06 04 75

EXP 01-2025  
LOT ZECB

SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubair bennou al aouam roches  
noires casablanca  
INEXIUM  
20 mg Cpr GR  
Boîte 14  
64015DMP/21/NRQ P.P.V: 82,10 DH  
6 118001 020591



220260  
EXP : 03/2025  
PPV : 99,00 DH

28,00

78,70

DIAMICRON® 60 mg  
cliazide

78,70

DIAMICRON® 60 mg  
cliazide  
1 Comprimés sécables à Libération Modifiée

28,00

160MG  
830

0

28,00

E005 P.P.V: 35DH70  
2024 6 118001 081189

KARDEGIC 160MG  
SACHETS 830  
P.P.V: 35DH70  
6 118001 081189

28,00

KARDEGIC 160MG  
SACHETS 830  
P.P.V: 35DH70  
6 118001 081189

137,20

PPV: 84DH80  
PER: 06/25  
LOT: L2316

PPV: 137,20 DH

28,00

28,00

PPV: 84DH80  
PER: 09/25  
LOT: L3097

84DH80  
PER: 02/24  
LOT: K570

137,20

LOT : 220393  
EXP : 03/2025  
PPV : 99,00 DH

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Plavix 75 mg. cp pel b 28  
P.P.V : 316,00 DH

118001 081257

28,00

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Plavix 75 mg. cp pel b 28  
P.P.V : 316,00 DH

6 118001 081257

28,00

84,80

PPV 84 DH 30  
PER 12/23  
LOT 033387

150,40

137,20

LOT : 220260  
EXP : 03/2025  
PPV : 99,00 DH